

<p style="text-align: center;">APPEL A CANDIDATURES dans le cadre du DOCUP 2006 du Fonds Social Européen au titre de l'Objectif 3 pour l'année budgétaire 2006</p>

Le document unique de programmation (DOCUP) révisé du FSE pour l'année 2006 au titre de l'Objectif 3, arrêté par la Commission Européenne le 17/09/2004, prévoit pour le Grand-Duché de Luxembourg l'orientation de la politique de l'emploi conformément aux axes prioritaires suivantes:

1. Prévention du chômage et politiques actives de l'emploi
2. Intégration sociale et égalité des chances pour tous
3. Life long learning, promotion de l'esprit d'entreprise et amélioration/adaptabilité d'un salariat qualifié
4. Egalité des chances entre les femmes et les hommes

Les projets à présenter couvriront une période maximale d'un an allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Les dossiers à présenter contiendront notamment :

- une description détaillée de l'action à mener
- les objectifs qualitatifs visés et leur conformité avec les axes/mesures du DOCUP 2005-2006 révisé
- les objectifs quantifiés tels que le nombre d'utilisateurs, l'intensité et la durée de l'action
- un budget détaillé reprenant les dépenses prévisionnelles ainsi que le plan de financement prévisionnel avec indication d'une quote-part de cofinancement public luxembourgeois de 55 % au moins.

Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter le site web www.fse.lu et notamment dans la rubrique "documentation" les documents suivants:

- le document unique de programmation révisé du FSE pour la période 2005-2006 au titre de l'Objectif 3
- le complément de programmation révisé
- le guide de l'utilisateur
- la fiche de candidature.

Les projets sont à introduire conformément aux stipulations de la fiche de candidature au Ministère du Travail et de l'Emploi, Cellule Emploi, 26, rue Zithe L-2939 Luxembourg, pour le **30 septembre 2005** au plus tard.